

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

L'accès à tous au Très Haut Débit numérique est un enjeu majeur dans l'aménagement des Territoires pour les Collectivités.

L'importance du THD dans l'aménagement du territoire

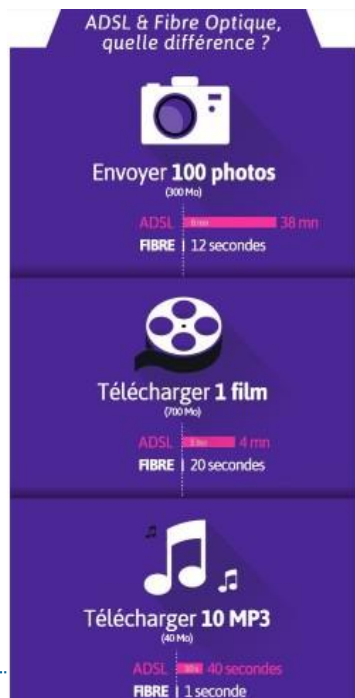
La Région Bretagne en a fait une priorité absolue dans son plan d'investissement. Cette réalisation est indispensable pour le développement et l'attractivité de La Trinité-sur-Mer, globalement en retard dans le domaine de l'Internet fixe et de l'Internet mobile Très Haut Débit

La municipalité souhaite ainsi offrir à la population résidentielle et à celle en mobilité, pour le grand public comme pour le professionnel, les mêmes services et usages que dans les grandes métropoles et ceci au meilleur coût.

La nouvelle équipe municipale a fortement sollicité AQTA pour figurer en toute première partie de la phase 3 (2023-2026) du déploiement de la fibre optique sur le territoire, à savoir au cours du 1er semestre 2024.

La fibre optique : vecteur majeur des autoroutes de l'information.

Pourquoi la fibre ?



- La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin, qui a la propriété de conduire la lumière et transmettre des informations.
- Contrairement au cuivre, la fibre optique permet :
 - la **rapidité** : elle transmet des données à la vitesse de la lumière ;
 - la **continuité** : elle permet d'apporter un débit identique aux usagers, quel que soit l'éloignement de leur lieu d'habitation ;
 - la **symétrie** : elle permet de recevoir et aussi d'expédier des données à un débit identique (l'envoi de fichiers est aussi rapide que le téléchargement).
- C'est pourquoi la fibre optique va progressivement se substituer à la technologie cuivre sous la forme d'un nouveau réseau appelé « FTTH » Fiber To The Home

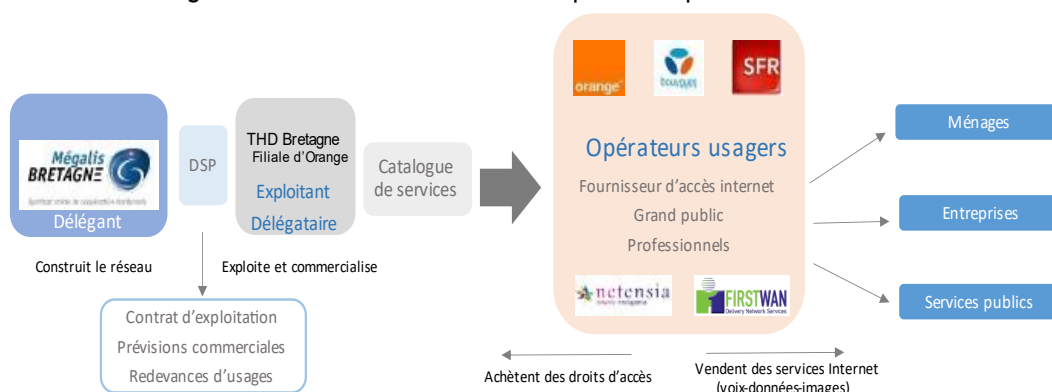
6

Les acteurs de ce projet

Les acteurs du projet



- Les EPCI, Départements et la Région définissent la programmation
- Mégalis Bretagne est maître d'ouvrage du réseau et passe des appels d'offres pour les études et la construction du réseau
- Le réseau est confié pour exploitation et commercialisation via une délégation de service public à une entreprise privée « THD Bretagne » filiale d'Orange
- Le délégataire commercialise le réseau auprès des opérateurs commerciaux

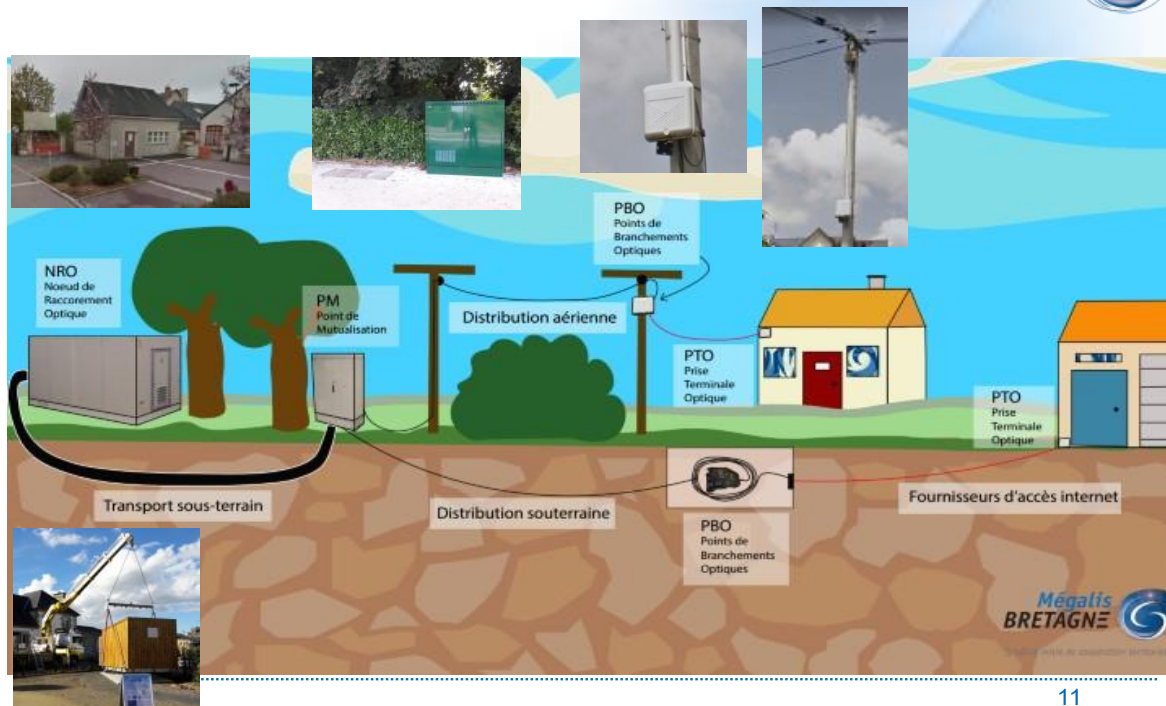


8

Le déploiement



Principes de déploiement d'un réseau FTTH



11

Principe de déploiement



23

Les prérequis

Choix des emplacements de SRO

Sites retenus après études des réseaux existants en collaboration avec les services communaux et validés par THD- Bretagne

Points de mutualisation retenus :

38 rue de Kerisper (Le Gabellec) ,56 rue de Carnac (Kerdrovass) ;1 place de Kerhino , 21 rue du Men Du (Kervourden) et 5 rue du Mané Rohr.

Densifications, nouvelles constructions, projets immobiliers

Objectif : consolider le nombre de prises à rendre éligible.

Ce travail a été fait par les services urbanisme de la Commune en intégrant les lieux possibles d'extensions de constructions eu égard au PLU.

Enfouissement en cours ou planifiés

Objectif : L'aérien ne sera pas déployé si des travaux d'enfouissement sont en cours ou à venir sur une partie de la commune.

Des fourreaux supplémentaires ont été posés sur la commune lors d'opérations d'enterrage de réseaux depuis 2008 et devraient

Traitement des adresses en défaut d'adressage

Obligations : Toutes les prises rendues éligibles doivent avoir une adresse unique avec un numéro, éventuellement un complément et un nom de voirie et donc un code Hexacode unique attribué par le SNA dans

la base Médiapost. Si l'adressage de chaque usager n'est pas fait suivant les règles de l'art, celui-ci pourrait être déclaré inéligible et donc ne pas pouvoir être raccordé.

Un travail important a été réalisé par une équipe de la Mairie sur 407 adresses incomplètes sans numéro...

Traitement des Elagages

Objectif : Réalisation des Elagages sur la Commune pour faciliter la pose des câbles optiques sur les poteaux FT et BT. Cet élagage est une nécessité pour la sécurité des réseaux de télécommunications. Une campagne de prévention sera réalisée dès le début 2024.

Phasage du projet de déploiement

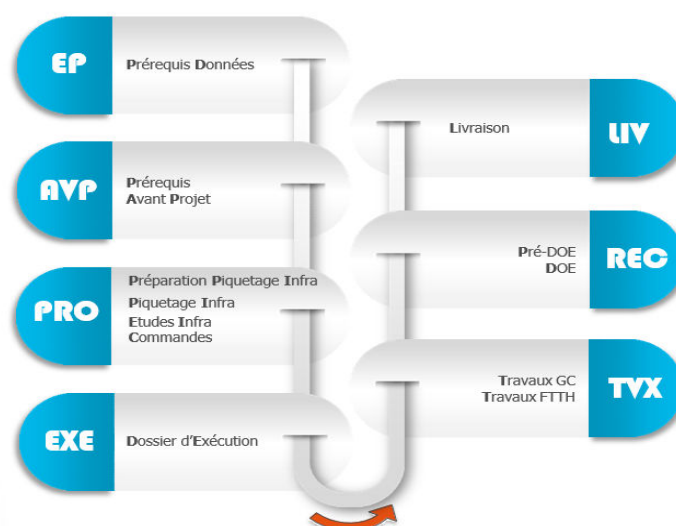
Les travaux sont de trois ordres :

- **Les travaux de Génie civil** : Armoires, Fourreaux, poteaux, trancheuses
- **Les travaux optiques** : tirage des câbles et raccordement optique des réseaux.
- **Les travaux du raccordement final** chez l'abonné après choix de l'offre commerciale chez un opérateur

Cinq armoires de sous répartition optique (SRO) seront posées sur les chaussées correspondant à la desserte de quartiers entiers (400 abonnés possibles chacune)

- S108* : 38 rue de Kerisper (Le Gabellec)
- S107 : 5 rue du Mané Rohr
- S105* : 56 rue de Carnac (route de Carnac/cimetière)
- S118 : 1 place de Mané Kerhino
- S112* : 21 rue du Men Dû (Rond Point de kervourden)

- ❖ **EP** : Etudes préliminaires
- ❖ **AVP** : Avant projet
- ❖ **PRO** : Projet
- ❖ **EXE** : Exécution
- ❖ **TVX** : Travaux
- ❖ **REC** : Recollement (DOE)
- ❖ **LIV** : Livraison



Calendrier de déploiement sur la commune

Les secteurs de Kerdual et du Men Dû sont en cours de commercialisation en 2023 avec les opérateurs et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) du fait que leur desserte a lieu via les réseaux de Carnac.

Les différentes phases du déploiement sont segmentées ainsi :

Phase étude	En cours
Réalisation des infrastructures	Novembre et décembre 2023
Tirage des câbles et raccordement	Janvier et février 2024
Réception des travaux	Mars -avril 2024
Offres commerciales par opérateurs et fournisseurs d'accès Internet	Mai -Juin 2024 pour 1 ^{er} secteurs* Aout- Septembre 2024 pour les autres **

Sur la base d'un nombre de logements sur la commune de 2850, le nombre de prises raccordables sera de 3000. Avec un taux de pénétration équivalent à la moyenne nationale de 60%, le nombre de prises raccordées pourrait être de 1800 courant 2025.

Carte de déploiement sur la commune

Voir page suivante

Contact presse :

Flore GRESLIN

Responsable Communication et Evènementiel

Tél : 06 04 59 98 81 Email : communication@latrinitesurmer.fr

